



Stage de formation INTER : Formation présentielle

Dates et lieux : Nous consulter à : info@formacom.fr

A qui s'adresse cette formation :

- Responsables et collaborateurs RH
- Toute personne souhaitant actualiser ses connaissances en droit du travail

Prérequis

- Connaissances et pratique du droit social

Durée: 7.00 heures (1.00 jours)

Le droit du travail est une discipline vivante nécessitant une actualisation fréquente des connaissances. Les journées d'actualisation permettent aux collaborateurs de la fonction RH de développer leurs connaissances et d'appréhender de manière synthétique et opérationnelle les nouveautés législatives, réglementaires et conventionnelles en droit du travail et ainsi, sécuriser leurs pratiques dans leur gestion quotidienne des équipes

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Réaliser une veille juridique et sociale
- Mesurer les répercussions pratiques
- Rechercher la solution adaptée à son entreprise
- Mettre en œuvre les évolutions de la législation du travail

CONTENU PEDAGOGIQUE

- Le recrutement
 - Nouveautés en matière de recrutement des travailleurs étrangers
- Le contrat de travail
 - Nouveautés en matière d'apprentissage et jurisprudences relative aux règles du CDD, aux clauses de mobilité et de non-concurrence et à la modification du contrat et des conditions de travail...
- Le télétravail
- La durée du travail
 - Dépassement des durées maximales de travail, heures supplémentaires
- Paie
 - Chiffres et barèmes 2025, véhicules électriques et bornes, participation de l'employeur aux frais de transport, cotisations 2025
- Suspension du contrat de travail
 - Nouvelles précisions relatives aux règles du versement des IJSS, congés payés et règle de rétroactivité.
- Santé, sécurité et conditions de travail
 - Harcèlement d'ambiance, harcèlement moral institutionnel, décision cadre en cas de discrimination...
- Les élections et les Instances représentatives du personnel
 - Jurisprudences récentes sur les élections et la protection des représentants du personnel...
- Formation
- Discipline
 - Jurisprudence diverse
- Démission
 - Nouvelles précisions sur la procédure de présomption de démission, préavis de démission en cas d'AT
- Licenciement pour motif personnel



- Jurisprudences récentes sur le licenciement pour faute grave, licenciement pour trouble objectif et le licenciement portant atteinte à la vie privée...
- Prise d'acte
 - Jurisprudences récentes sur les conséquences d'une prise d'acte requalifiée en démission...
- Transaction
 - Effets d'une transaction et régime social et fiscal de l'indemnité transactionnelle
- Divers

A l'issue de la formation

Evaluation : QCM + cas pratique

Consolidation des acquis et suivi de la mise en pratique

Boîte à outils : mise à disposition d'un ensemble de fiches techniques et tutoriels

Liste de références complémentaires (vidéos, sites internet, ensemble des outils mis à disposition par FORMACOM)

Compléter son PAP-MP (Plan d'amélioration personnel et de mise en pratique)

Partager et échanger avec le groupe et le formateur sur un espace collaboratif dédié : les réussites, les difficultés, les questions, les bonnes idées...

Equipe pédagogique

Formation préparée et animée par Caroline DUFOREST, sélectionnée pour son expertise et son expérience.

Service d'assistance technique et pédagogique

Possibilité de poser des questions au formateur via l'espace numérique ou par téléphone

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- En complément du présentiel, accès à nos ressources digitales : activités multimodales et suivi personnalisé : préparation de la formation, modules e-learning interactifs, trames, guides et fiches méthodes.
- Pour faciliter l'appropriation des sujets, le formateur combine un ensemble de modalités pédagogiques. L'accent est mis sur l'interactivité
- Les exemples et exercices sont choisis parmi des situations issues du vécu de l'apprenant. L'animation et les questions/réponses sont orientées « solutions » et « ouverture à de nouvelles pratiques »

Dispositif d'évaluation des apprentissages tout au long du parcours

Le processus d'évaluation s'effectue sur 4 niveaux

Évaluation du degré de satisfaction des participants : (niveau 1)

- Recueil des attentes adressé aux stagiaires en amont de chaque module (le cas échéant : les stagiaires devront co-réaliser ce questionnaire avec leur manager.)
- Une évaluation à chaud à l'issue de chaque session (tour de table et Questionnaire en ligne accessible depuis l'espace numérique)

Mesure de la maîtrise des nouveaux savoirs et connaissances acquises en cours de formation (niveau 2)

- Nous utilisons un ensemble d'outils ou de méthode d'évaluation des connaissances : QCM, mises en situation, reformulations, cas pratiques

Évaluation de la mise en œuvre et de l'utilisation des acquis de la formation au retour du participant dans son quotidien (niveau 3)

- Le PAP-MP est à compléter au fur et à mesure du parcours. Il servira avant, pendant et après la formation

Mesure de l'impact du dispositif en termes d'évolutions des pratiques, d'améliorations observables (niveau 4)

- 3 questionnaires sont mis à disposition à 75 jours après la fin du parcours : Questionnaire stagiaire, (N+1+) et commanditaire

Délais d'accès :



Nous nous engageons à vous répondre sous 48h pour toute demande d'information

Les dates des sessions de formations sont définies chaque début d'année et sont données à titre informatif dans notre calendrier. Elles peuvent être modifiées, notamment dans le cas où le nombre de participants serait pédagogiquement insuffisant. FORMACOM se réserve le droit d'annuler ou de replanifier la formation concernée dans un délai raisonnable.

Il est également nécessaire de prendre en compte les délais de traitement de vos demandes si vous sollicitez un financement de la part de votre OPCO.

Le stagiaire reçoit sa convocation par e-mail 15 jours avant le début de la formation, puis son lien personnel de connexion à l'espace d'apprentissage numérique « Mon Espace FORMACOM (7 jours avant).

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous accueillons tout type de public et sans distinction. Cependant, si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée. Dans ce cas, vous pouvez contacter notre référent handicap, Claude FEILDEL (06.64.04.12.24 c.feildel@formacom.fr) afin que nous puissions préparer votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la prestation de formation ou de de bilan de compétences peuvent être adaptés à vos besoins spécifiques.

Indicateur Qualité

★★★★★ 9/10 sur l'année 2024

Mise à jour du programme

09/04/2025